

par malheur le parti conservateur revenait un jour au pouvoir. L'honorable député vient de déclarer que si jamais nos adversaires reprennent la direction des affaires de ce pays, ils n'hésiteront pas à jeter tous ces employés sur le pavé. Je souhaite pour le bien de mon pays, que cette date que l'honorable député nous annonce comme prochaine, soit retardée bien longtemps encore.

M. LANCASTER : Le directeur général des Postes n'avait pas besoin de parler comme il vient de le faire pour engager ces employés du canal Welland à voter contre moi, car lorsque arrive une élection le capitaine John Sullivan—j'allais dire son ami le capitaine Sullivan, mais je ne le dirai pas, puisque ce serait peut-être inexact—ce capitaine John Sullivan se rend à Lincoln et leur dit ce que le directeur général des Postes attend d'eux. Quelquefois, ils le font, et d'autrefois, ils ne le font pas. Je ne dis pas que tous les employés du canal Welland sont des partisans avoués. Mais si je lui prouvais que certains le sont, les sacrifierait-il sans pitié, comme il le fait pour les directeurs de bureau de poste beaucoup moins coupables que certains employés au canal Welland auxquels il porte tant d'intérêt ?

C'est le directeur général des Postes qui a amené cette question sur le tapis. Il ne pouvait pas laisser passer les estimations budgétaires du ministre des Chemins de fer et des Canaux sans parler du canal Welland.

Il a saisi la Chambre de cette question, à propos des crédits affectés à l'Intercolonial, et je ferai remarquer, en passant, que les honorables membres de la droite ne paraissent pas pressés de voter ces crédits. J'ignore la raison de cette tactique de nos adversaires. Je ne sais pas s'ils sont satisfaits ou mécontents de l'administration de l'Intercolonial par le nouveau ministre des chemins de fer, mais, chose certaine, les neuf dixièmes de la séance ont été employés, par les partisans du gouvernement, à retarder le vote de ces crédits, en parlant de toute autre chose.

Cette tactique reçoit certainement l'approbation du directeur général des Postes qui, trouvant que l'élection de Guysborough n'avait plus d'attrait, a fait dévier la discussion et a entrepris de critiquer l'administration du canal Welland, avant 1896, par l'honorable député de Lanark (M. Haggart).

Le directeur général des Postes a aussi cherché à faire croire que je me suis servi des mots présidents d'élection au lieu du mot scrutateurs. Il me semble que mes remarques sont généralement assez claires pour que personne ne s'y trompe, pas même le directeur général des Postes. Je n'ai jamais employé les mots présidents d'élection. Je n'accuse pas tous les employés du canal Welland d'être des partisans actifs, mais je dis que plusieurs de ceux qui ont été nom-

més depuis 1896 ont pris une part très active aux élections. Je ne les accuse pas d'avoir été nommés parce qu'ils semblaient montrés partisans déclarés, mais ils semblent s'imaginer que pour conserver leur emploi, il leur faut déployer beaucoup de zèle pour faire triompher les candidats du gouvernement. Le directeur général des Postes croit-il que ces employés feront de meilleurs gardiens d'écluses et de ponts, parce qu'ils prennent une part active aux élections, en dehors de leurs heures de travail ? Plusieurs d'entre eux en paraissent convaincus. Dans tous les cas, aucun d'entre eux ne met son activité au service des candidats conservateurs.

Plus tard, quand le temps sera venu, je ferai voir que le directeur général des Postes ne s'est pas montré aussi bon ami que moi, des employés du canal Welland. L'an dernier, j'ai fait des démarches pour faire augmenter leurs gages, mais je n'ai pas encore appris que mon appel ait été entendu de l'honorable ministre. Je ne m'inquiète pas de savoir si un fonctionnaire public est un de mes partisans ou non, mais je dis qu'il doit être rétribué d'une manière proportionnée au travail qu'il fait tant qu'il conserve son emploi, et tout ce que je pourrai faire pour lui faire rendre justice, je le ferai toujours de grand cœur, quelles que soient ses opinions politiques. Nous avons réussi à faire adopter une loi qui reconnaît les revendications de ces employés, mais ils n'ont pas encore obtenu l'augmentation de gages à laquelle ils ont droit et j'espère que le directeur général des Postes m'aidera, durant la présente session, à leur faire obtenir justice.

M. SPROULE : J'ai entendu avec plaisir l'aveu sincère du directeur général des Postes lorsqu'il dit que les places du gouvernement doivent être occupées par des partisans. Il pose en principe que le gouvernement est tenu de s'intéresser à ses amis, qu'il se montrerait ingrat en agissant autrement ; par conséquent toutes les places à la disposition de la Couronne doivent être accordées d'après cette règle.

Sir WILLIAM MULOCK : Pas toutes, mais en général.

M. SPROULE : En disant "en général", le directeur général des Postes veut certainement dire "toutes". Prétend-il que lorsqu'il y a un juge à nommer, il faut nécessairement choisir un partisan du gouvernement ? Ce qu'il vient de dire se résume à cela. Je lui dirai cependant qu'un des plus grands hommes que le Canada ait produit, sir John Macdonald, a déclaré à maintes reprises qu'il voulait des hommes capables pour notre magistrature, quelles que fussent leurs opinions politiques, et en plus d'une occasion, il nous a donné la preuve de sa sincérité, en nommant des adversaires. Va-t-on prostituer la magistrature, en adoptant la règle opposée ? S'il doit en être ainsi,